

**framatom**
Saint-Marcel

PRIME COLLECTIVE 2022

Périmètre PCM Saint-Marcel

Cette année encore, l'accord NAO 2022, signé par la CFDT, prévoit un budget prime exceptionnelle de 1,80% de la masse salariale. Nous avons donc revendiqué l'ouverture d'une négociation au sein de notre établissement afin de définir les modalités de distributions d'une prime collective. La réunion d'échange a eu lieu Lundi 11 Avril.



2021 - Bilan distribution du budget primes exceptionnelles (usine PCM)

Prime collective : 126 750€

- 195€ versés en décembre
- 650 bénéficiaires
- Représente 32% du budget

Primes Individuelles : 215 900€

- OETAM : 237 bénéficiaires entre 300€ et 2500€
- I&C : 43 bénéficiaires entre 500€ et 2200€

Primes projet et sachants techniques confirmés : 75 300€

- OETAM : 96 bénéficiaires entre 500 et 1500€



2022 - Critères prime collective usine PCM

Prime collective de 350€ maxi (~60% du budget)

Bénéficiaires : titulaires d'un CDI et CDD au 01/01/2022 (hors parts variables)

1-Critère lié à la production = 200€

- 150€ si le volume d'heures sur affaires réalisé atteint le budget de 270000h au 31/12/2022

Semestre 1 (S26) : 141 600h alors cela déclencherait 75€

Semestre 2 (S47) : 248 000h alors cela déclencherait 75€

Si le budget du 1er semestre n'est pas tenu mais que les 270 000h sont atteintes alors 100% déclenchés

- +50€ si le volume d'heures sur affaires réalisé atteint le LE (last estimate) de 290 000h au 31/12/2022

2-Critère qualité = 100€

- Fin des contrôles de la cuve conforme au 30/06/2022 : 50€
- Jalon spécifique RP3 – Epreuve hydraulique GV 388 au 16/11/2022 : 25€
- Permettre la réalisation des RFF par la validation des DSR HPC – cible : 34 DSR/semaine en moyenne : 25€

3-Critère OPEX - 5S = 50€

- Objectif : Audits croisés externes des zones 5S doivent donner lieu à 75 zones notées au moins 8/10 d'ici fin Novembre 2022 (zones déjà labellisées ou en cours de labellisation)



Une réunion au périmètre DTI Bourgogne (DTIC-F, DTIMC, DTIMM) est planifiée Mardi 3 Mai, une communication spécifique suivra. Malheureusement, les entités du Corporate, CSP Paye France, Inspection fournisseur (EIRA), Audit qualité (SQA-F) sont toujours exclues, malgré nos énièmes demandes, c'est inacceptable pour la **CFDT** !

La CFDT a réaffirmé sa déception à voir, chaque année, cette prime collective amputée suite à des critères souvent trop ambitieux. L'atteignabilité des critères est primordiale afin d'embarquer les salariés dans une dynamique collective positive. Ainsi, pour 2022 encore, nous avons milité pour des critères plus accessibles, pas simple de se faire entendre par la Direction... Rendez-vous en fin d'année !



06.40.84.99.06

cfdtframatom.fr

CFDT FRAMATOME

cfdtframatom@gmail.com